

# Concours national de la Résistance et de la Déportation

2017-2018

« S'engager pour libérer la France »

Ouvert aux collégiens (3<sup>e</sup>) et lycéens

**CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE  
ET DE LA DEPORTATION  
2017-2018**

**S'engager pour libérer la France**

Ressources documentaires et bibliographiques proposées par le Service éducatif du Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation « Véran Cambon de Lavalette » de Castelnau-le-Lez et les Archives départementales de l'Hérault



## Avant-propos

Le 18 juin 1940, un homme seul, le général de Gaulle, appelle les Français à poursuivre le combat. Son appel sera peu entendu en France mais grâce à la radio britannique BBC, il sera diffusé dans tous les territoires français d'Afrique, au Moyen-Orient, en Asie, en Océanie, en Nouvelle-Calédonie et à Saint-Pierre-et-Miquelon. Ainsi fut créée la 1<sup>ère</sup> Division française libre qui fut la principale unité des Forces françaises libres. Elle recrute d'abord dans l'empire colonial français. Les premiers volontaires viennent de tous ces territoires, animés par le seul désir de combattre pour libérer la France, c'était l'armée de France.

En métropole, ils ne sont pas nombreux ceux qui s'engagent dès 1940, souvent ils sont très jeunes comme vous. Ils refusent la défaite, la politique du gouvernement de Vichy et la collaboration avec l'Allemagne et s'organisent pour résister sur place et mener le combat dans l'ombre, d'autres tentent à leurs risques et périls de rejoindre les armées de la France Libre en Afrique du Nord.

Ils sont d'origines diverses, de toutes confessions, de tendances politiques différentes, mais s'engagent pour redonner à leur pays la liberté, bien qui n'est jamais acquis et qu'il faut défendre en permanence. Ils s'engagent aussi pour mettre en place une France nouvelle après la guerre.

Alors avec vos professeurs, vous allez découvrir le destin de ces hommes et de ces femmes, très jeunes pour la plupart, qui risquèrent leurs vies sur terre, en mer et dans les airs.

Vous découvrirez des noms devenus célèbres et d'autres qui le sont moins. Beaucoup n'ont pas connu la Libération, ils ont payé de leur vie leur engagement. C'est grâce à eux et à leur sacrifice que vous êtes libres aujourd'hui.

Je compte sur vous, Jeunes gens, pour perpétuer et honorer leur mémoire tout au long de vos vies d'hommes et de femmes.

Suivant une expression du général de Gaulle : « Ils ont pris en main les morceaux du glaive brisé »

Soyez fiers d'eux en faisant ce travail de mémoire.

Le président du Comité départemental  
d'organisation du concours de la  
Résistance et de la Déportation

Jean-Pierre Hugon

## **Pour l'année 2017-2018, le thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation est :**

« **S'engager pour libérer la France** » (Bulletin officiel de l'Education nationale n°32 du 28 septembre 2017).

Depuis 1961, ce concours a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français la mémoire de la Résistance et de la Déportation afin de leur permettre d'y puiser des valeurs civiques.

Les professeurs trouveront toutes les informations relatives au concours sur les pages publiées sur le site d'Eduscol pour les modalités du concours : <http://eduscol.education.fr/cid45607/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation.html>, celles du portail officiel du concours, publiées sur le réseau Canopé, accessibles à l'adresse suivante : <https://www.reseau-canope.fr/cnrd>, ainsi que la brochure éditée par la fondation de la France Libre : <http://www.france-libre.net/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation-2018/>. Le site du Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez centralise tous les liens évoqués dans cette présentation (<http://crhrd.e-monsite.com/>) et propose en ligne des ressources régionales.

### **Pistes de réflexion sur le sujet**

Cette année le sujet du CNRD « s'engager pour libérer la France » est très vaste. Ce qui nécessite pour toutes celles et ceux qui souhaitent préparer le concours, une réflexion pour délimiter un sujet qui se prête bien, par ailleurs, à des travaux interdisciplinaires (lettres, arts plastiques, philosophie, EMC, histoire...) de la troisième à la terminale.

S'engager peut être le résultat d'une promesse ou d'un refus de la situation, d'une décision individuelle ou collective. Les élèves sont incités à rechercher ce qui a poussé et motivé des femmes et des hommes à refuser la fin des combats demandée par Philippe Pétain en juin 1940, à s'opposer aux changements politiques et idéologiques introduits par l'occupant et le nouveau régime. Ils peuvent se demander quelles étaient leurs motivations, leurs valeurs morales ? Alors que l'immense majorité des Français accepte ou reste en retrait, pourquoi prendre des risques, devenir un hors-la-loi, un « terroriste » ? Par ailleurs ils peuvent se demander s'il y a eu des doutes, des renoncements ? Un engagement n'est pas toujours linéaire et peut quelques fois réserver des surprises. On peut évoquer ces éventuelles évolutions.

S'engager c'est prendre publiquement position contre les nazis et les autorités de Vichy et mener des actions clandestines, voire vivre dans la clandestinité. C'est aussi faire le pari de la victoire et plonger dans l'inconnu. C'est transgresser, braver des interdits, risquer d'être arrêté, torturé, condamné, déporté, exécuté en France, mais aussi dans les territoires alors contrôlés par l'occupant et/ou le régime de Vichy. On n'oubliera pas d'évoquer les femmes et les hommes qui se rallient à de Gaulle dans les anciennes colonies françaises. Ailleurs, dans les pays alliés, les risques sont un peu différents mais l'engagement tout aussi réel : Daniel Cordier s'entraîne durant deux ans au Royaume-Uni avant d'être parachuté en 1942 au-dessus de la France et devenir le secrétaire de Jean Moulin.

S'engager dans les résistances (intérieure et extérieure) et/ou auprès des Alliés, c'est prendre les armes pour se battre contre une armée entraînée, organisée au risque de perdre la vie dans les combats qu'ils aient lieu en Afrique (« colonne Leclerc » de 1941 à 1943), sur le front soviétique (brigade Normandie-Niemen), en Italie dès 1943, comme en France après les débarquements des 6 juin et du 15 août 1944 et jusqu'à la libération totale du territoire en mai 1945 après les redditions des poches atlantiques. L'évolution des différentes formes de combats sont à prendre en compte : compte-tenu de la faiblesse des résistants de l'intérieur particulièrement exposés de 1940 à l'été 1944, la stratégie de harcèlement est privilégiée (attentats, sabotages...) dans un premier temps, puis après l'organisation de maquis, la réception d'armes parachutées et les débarquements de l'été 1944, les combats deviennent plus « classiques » et opposent des armées régulières à partir de septembre.

S'engager c'est se lancer dans des formes de lutte multiples, et pas seulement la lutte armée, pour la libération du territoire : le renseignement militaire, la contre-propagande (tracts, journaux clandestins, émissions radiophoniques, poèmes, dessins...), organiser et participer à des manifestations, accueillir et aider des persécutés (en faisant partie ou non d'un réseau d'aide), des évadés, des aviateurs alliés dont l'avion été abattu, des Juifs... tous ces engagements font partie de la résistance.

Les enseignants peuvent lire l'ouvrage, *Enseigner la Résistance*, rédigé sous la direction de Laurent Douzou et Tristan Lecoq, Canopé, 2016. De nombreux documents complémentaires sont en ligne <http://www.reseau-canope.fr/enseigner-la-resistance/#/>. Ils peuvent se rendre au CRHRD de Castelnau-le-Lez où une exposition sur le thème est proposée. Permanence du service éducatif tous les lundis de 9 à 12h00. Contacts : [crhrd@cegetel.net](mailto:crhrd@cegetel.net) (pour la réservation) et [laurent.sastre@ac-montpellier.fr](mailto:laurent.sastre@ac-montpellier.fr)

### Conseils pour la réalisation des devoirs individuels et des travaux collectifs

Compte-tenu des changements introduits dans le CNRD en 2016 (voir <http://eduscol.education.fr/cid45607/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation.html>), il convient de prêter attention aux informations suivantes.

Chaque établissement participant au CNRD doit inscrire les élèves **avant le 31 janvier 2018 auprès de la DAEC** (voir la circulaire académique du 16 octobre 2017). Il convient de renseigner les onglets du tableau «inscription» envoyé en pièce jointe le 16 octobre par le référent académique «mémoire et citoyenneté». Quatre catégories sont proposées :

- Les catégories 1 et 3 sont des épreuves individuelles portant sur le sujet académique. Elles sont réalisées sous surveillance. Leur durée est de 3 heures pour les lycéens et de 2 heures pour les collégiens. Les candidats ne disposent d'aucun document personnel pendant l'épreuve. Des feuilles d'examen leur sont remises. **Il convient de s'exprimer dans un français correct, d'exploiter au maximum les ressources locales** (développées dans ce dossier pédagogique édité par le conseil départemental de l'Hérault, disponible également en ligne sur le site internet [www.pierresvives.herault.fr](http://www.pierresvives.herault.fr) . D'autres ressources sont exposées au Centre Régional de la Résistance et



de la Déportation de Castelnaud-le-Lez), **de prendre appui sur la mémoire des derniers témoins de la période et de développer des exemples précis permettant de traiter les sujets proposés. La date de ces épreuves est fixée au vendredi 23 mars 2018.**

- Les catégories 2 et 4 sont des travaux collectifs à rendre avant la semaine suivant les épreuves individuelles. Les candidats peuvent réaliser :
  - soit **un mémoire**, illustré ou non par des documents iconographiques, prenant la forme d'un dossier manuscrit, imprimé ou stocké sur un support numérique ;
  - soit **une présentation numérique interactive** (diaporama, livre numérique, site Internet, etc.), comprenant des textes, des images et éventuellement des vidéos, éventuellement accompagnée d'un document de présentation rédigé (**l'ensemble des documents étant stocké sur un support numérique**) ;
  - soit **un film ou un document sonore, impérativement accompagné d'un document de présentation rédigé (l'ensemble des documents étant stocké sur un support numérique)** ;
  - soit **une production destinée à être exposée et éventuellement manipulée** (panneaux d'exposition, jeux de société, diaporama, œuvre artistique, etc.) **impérativement accompagnée d'un document de présentation rédigé (manuscrit ou imprimé).**

Dans le but de respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image, il est rappelé que les sources de tous les documents (textes, photos, réalisations artistiques, cartes, extraits sonores ou vidéos, etc.) figurant dans les productions des élèves doivent être explicitement mentionnées.

Par ailleurs, les candidats doivent obtenir une autorisation écrite de chaque personne interviewée. Un modèle d'autorisation est téléchargeable sur le site Éduscol, à l'adresse suivante : <http://eduscol.education.fr/cnrd>.

**L'anonymat des devoirs individuels et des travaux collectifs est indispensable. Pour ces derniers, il convient de remplir une fiche d'anonymat** et de vérifier qu'aucun remerciement ne puisse faire apparaître le nom de l'enseignant ou de l'établissement. Tout travail dérogeant à cette règle ne sera pas pris en compte.

Les contraintes formelles ont elles aussi changé. Il est demandé aux candidats de respecter avec la plus grande vigilance les règles suivantes. **Les travaux ne respectant pas ces dispositions seront écartés par les jurys.**

1 - **Données sur supports numériques** : les seuls supports de données numériques acceptés sont les cédéroms, les dévédéroms et les clés USB. Les candidats doivent utiliser des formats de fichiers courants pouvant être lus sur la plupart des ordinateurs sans nécessiter l'installation de logiciels spécifiques.

2 - **Création d'un site Internet** : les candidats ayant choisi de réaliser un site Internet doivent présenter au jury une version sur support numérique qui ne doit pas différer de la version en ligne.

3 - **Durées des vidéos et des documents sonores** : lorsque le travail des élèves est exclusivement constitué d'une vidéo ou d'un document sonore, sa durée ne doit pas excéder vingt minutes. Lorsque le travail des élèves consiste en une présentation numérique illustrée par des vidéos ou des documents sonores, la durée totale de l'ensemble de ces enregistrements ne doit pas excéder dix minutes.

**4 - Dimensions des travaux :** il est demandé aux candidats, pour des raisons matérielles liées au transport et à la conservation des travaux (fragilité, sécurité, etc.), de faire en sorte que ces derniers, une fois emballés pour expédition, ne dépassent pas le format maximal défini par La Poste :

- la somme de la longueur, de la largeur et de la hauteur du colis ne doit pas dépasser 200 cm ;

- le poids du colis ne doit pas dépasser 30 kg.

Toute réalisation (œuvre artistique, diorama, exposition...) dont les dimensions ou le poids entraîneraient un dépassement de l'une de ces deux limites doit être filmée ou photographiée. Seules ces vidéos ou ces photos, accompagnées d'un document de présentation, seront transmises au jury. Les travaux fragiles doivent être protégés lors du transport.

### **Présélection des travaux**

Un professeur coordonnateur sera désigné par la direction de chaque établissement participant. Il organisera avec ses collègues impliqués une présélection des copies au niveau de l'établissement. Dans le cadre du concours national qui prévoit l'envoi de 6 copies par catégorie pour l'ensemble de l'académie de Montpellier, il est demandé aux établissements de sélectionner 5 copies à destination des collèges de correcteurs départementaux. Cette sélection préalable par les professeurs engagés dans le concours facilite le travail des collèges de correcteurs départementaux. Tous les travaux collectifs pourront être transmis sous réserve de leur conformité aux normes indiquées précédemment mais les professeurs peuvent décider de ne pas transmettre une production qui leur semblerait trop peu travaillée.

**Ces travaux doivent être transmis du 26 au 30 mars 2018 à la DSDEN de l'Hérault par les établissements.**

Des professeurs impliqués seront invités à participer aux collèges de correcteurs départementaux présidés par le référent académique « mémoire et citoyenneté » représentant du recteur. Ils recevront une convocation de la division des services des examens et concours. Chaque collège transmettra au jury académique un nombre de copies collège et lycée ainsi qu'un nombre de travaux collectifs proportionnel à la participation au concours dans le département.

### **Jury académique**

Le jury académique représentatif de tous les partenaires impliqués dans ce concours sélectionnera les six meilleurs travaux de chaque catégorie pour les transmettre à un jury national. **Il se réunira le 2 mai 2018. Enfin, une cérémonie académique se tiendra le 25 mai.**

### **La remise départementale des prix**

Les groupes primés au titre des travaux collectifs sont représentés à la cérémonie de remise des prix par quatre élèves au maximum désignés par leurs camarades.

La remise des prix aux lauréats départementaux se tiendra dans le courant du mois de mai au conseil départemental de l'Hérault.

Laurent SASTRE, service éducatif au Centre Régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, Véran Cambon de la Valette, Castelnau-le-Lez



## **Ressources disponibles aux Archives départementales de l'Hérault et au Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation**

Le Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation (CRHRD) de Castelnaud-le-Lez, son service éducatif et les archives départementales de l'Hérault (ADH) tiennent à votre disposition leurs ressources que vous pourrez consulter sur place.

Les fonds sont riches de nombreux documents, livres, objets, témoignages... Ils permettent d'appréhender le thème en faisant un véritable travail d'histoire. Les groupes d'élèves de collège et de lycée peuvent être accueillis à Pierresvives (du mardi au vendredi de 10h à 18h) et/ou au centre de Castelnaud, sur rendez-vous.

Ce dernier organise une exposition sur le thème du CNRD et propose un parcours pédagogique à partir des objets exposés.

### **Ouvrages conservés aux Archives départementales de l'Hérault (ADH)**

Jorris Alric, *L'organisation de résistance de l'armée en Languedoc-Roussillon, R3*, Montpellier, centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale, 1995 (BRC 406)

Ange Alvarez, *Mémoires de résistances : Cévennes, Montpellier, Val d'Aran, Alès, Montpellier*, Espace sud, 1994 (CRC 1245)

Lucie Aubrac, *La Résistance expliquée à mes petits-enfants*, Paris, Editions du Seuil, 2000 (BIB 1577)

Jean-Pierre Azéma, *Jean Moulin. Le rebelle, le politique, le Résistant*, Paris, Perrin, 2003 (BIB 800)

François Berriot avec le concours de Véran Cambon de Lavalette et d'Alain Riols, *La France libre, la Résistance et la Déportation (Hérault, Zone Sud)*. Témoignages, Paris, L'Harmattan, 2010 (BIB 3353)

Gérard Bouladou, *L'Hérault dans la Résistance (1940-1944)*, Nîmes, Lacour, 1992 (CRC 1278)

Gérard Bouladou, *Les maquis du Massif central méridional 1943-1944 (Ardèche, Aude, Aveyron, Gard, Hérault, Lozère, Tarn)*, Montpellier, 2001 (BIB 398)

Roger Bourderon, *Libération du Languedoc méditerranéen*, Paris, Hachette, 1974 (BRC 81)

Evelyne et Yvan Brès, *Un maquis d'antifascistes allemands en France (1942-1944)*, Montpellier, Presses du Languedoc/Max Chaleil, 1987 (CRC 1013)

Hélène Chaubin, *L'Hérault dans la guerre (1939-1945)*, Paris, De Borée, 2015 (BIB 7273)

Hélène Chaubin, *Femmes résistantes en Languedoc méditerranéen*, 1994 (BRA 4534)

Commission départementale de l'information historique, *La Résistance dans l'Hérault, les chemins de la mémoire*, Montpellier, Conseil général de l'Hérault, 1996 (BRA 4278)

André Dau, *Les chemins de la mémoire : 18 juin 1940-26 août 1944, le tribut de l'Hérault pour sa libération*, Montpellier, Conseil général de l'Hérault, sd (BRA 9822)

*Etudes héraultaises*, numéro spécial sur « Jean Moulin, le plus illustre des Héraultais », Montpellier, Conseil général de l'Hérault, 2001 (PAR 3714)

Harry Roderick Kedward, dir., *A la recherche du maquis. La Résistance dans la France du Sud (1942-1944)*, Paris, Editions du Cerf, 1999 (BIB 2021)

Joseph Lanet, *Mémoires de résistance : la création et l'organisation de l'Armée secrète à Béziers, Saint-Pons, Bédarieux et Narbonne*, Sampzon, Editions Delatour, 2010 (BIB 3121)

Marc Legrand, *La Résistance à Montpellier : de Liberté à Combat, 10 juillet 1940-10 février 1943*, Mémoire de Maîtrise, Université Paul Valéry, 2003 (TAR 690)

François Marcot, dir., *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, 2006 (BIB 1561)

René Maruéjol, Aimé Vielzeuf, *Le maquis de Bir-Hakeim. Chroniques de la Résistance en Cévennes et en Languedoc*, Nîmes, Lacour, 1990 (BRC 345)

Hervé Mauran, *La résistance espagnole en Cévennes*, Nîmes, Lacour, 1995 (BIB 2713)

Jean-François Muracciole, *Histoire de la Résistance en France*, Paris, PUF, 1993 (BIB 335)

Jean-François Muracciole, *Histoire de la France libre*, Paris, PUF, 1996 (BIB 1579)

Patrick Néolas, *La Résistance dans les hauts cantons héraultais*, Montpellier, Odysée, 1995 (CRC 44)

Françoise Nicoladze, *Passant, souviens toi ! Montpellier : lieux de mémoire (1940-1945)*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 1999 (BIB 2589)

*Résistance (1940-1944) : témoignages, dossiers, chronologie*, édition Languedoc-Roussillon, Paris, Little big man, 2004 (BIB 1227)

Odile Rudelle, *De Gaulle pour mémoire*, Paris, Gallimard, 1990 (ARC 2002)

Jean Sagnes, avec la collaboration de Jules Maurin, *L'Hérault dans la guerre*, Le Coteau, Ed. Horvath, 1986 (CRC 528)

Jean Sagnes, Bernard Salques, dir., *Autour de la figure de Jean Moulin. Héros et résistances*, Cazouls-les-Béziers, Editions du Mont, 2015 (BIB 7183)

Stéphane Simonnet, *Maquis et maquisards : la Résistance en armes (1942-1944)*, Paris, Belin, 2015 (BIB 7794)

André Souyris-Rolland, dir., *Les Forces françaises de l'intérieur du Languedoc-Roussillon / Région R3 dans l'armée de la Libération nationale*, Arcueil, Preal, 1996 (BRC 438)

## **II. Table des documents d'archives**

### **Jean Moulin, l'homme qui a uni la résistance**

#### **Document 1**

1 - Jean Moulin à Montpellier, près de la promenade du Peyrou, Marcel Bernard photogr, 1940, Musée du Général Leclerc et de la Libération - Musée Jean Moulin

Cette photographie de Jean Moulin a contribué à nourrir la légende du héros de la Résistance.

Antérieure à l'Occupation, elle a été choisie par sa sœur pour la cérémonie du transfert des cendres au Panthéon en 1964 et utilisée par elle, en 1969, en première de couverture de la biographie consacrée à son frère. La légende est ainsi née. D'aucuns l'ont datée postérieurement à sa tentative de suicide du 17 juin 1940, pour expliquer que son écharpe aurait dissimulé sa vilaine cicatrice. Il n'en est rien. Les circonstances sont maintenant connues. Venu passer quelques jours chez sa mère et sa sœur à Montpellier à la mi-février 1940, Jean Moulin est pris en photo par son ami Marcel Bernard, à Montpellier, près des Arceaux. Il est alors préfet d'Eure-et-Loir...

La physionomie de Rex dans la clandestinité est bien différente de celle de l'hiver 1940. Il porte le plus souvent pour des raisons pratiques, béret et canadienne. Les résistants qui l'ont côtoyé comme Daniel Cordier, son secrétaire, soulignent ses traits creusés, fatigués et amaigris par la dure vie de résistant.

Entré dans l'administration sans vocation, Jean Moulin (1899-1943) s'est révélé un grand serviteur de l'État. Dans le désastre de juin 1940, Jean Moulin est un des rares préfets à rester à son poste jusqu'au bout, obéissant ainsi aux ordres du ministre de l'Intérieur.

Le 17 juin 1940, les officiers de la Wehrmacht le somment de signer un document accusant à tort les troupes noires de l'Armée française de massacres de civils. Passé à tabac et craignant de finir par céder sous les coups, il se tranche la gorge pour éviter le déshonneur. « Mon devoir est tout tracé. Les Boches verront qu'un Français aussi est capable de se saborder » écrit-il fin 1940. Ses sentiments anti-pangermanistes et anti-nazis sont renforcés par ces épreuves. Sauvé de justesse, il reprend ses fonctions avant d'être révoqué début novembre pour avoir refusé de démettre un certain nombre de conseillers généraux. Le gouvernement de Vichy le juge trop proche des idées du Front populaire auquel il a appartenu [en particulier l'aide apportée aux Républicains espagnols]. Au demeurant, deux ans plus tard, Laval lui propose en vain un poste important, qu'il refuse car il ne veut pas pactiser avec un gouvernement qui prône la Révolution nationale et la collaboration.

Il rejoint le général de Gaulle, à Londres, en 1941. Il réalise la mission confiée par le chef de la France libre en imposant dans le Conseil de la Résistance (CNR) l'union de l'ensemble des composantes de la Résistance, mouvements, syndicats, et partis politiques en vue de la Libération.

## **L'organisation du réseau Combat**

### **Documents 2 et 3**

2 - Rapport du Préfet régional au ministre de l'Intérieur sur « l'activité anti-nationale » du mouvement Combat, 10 mai 1942, ADH, 796 W 41.

3 - Photographie anthropométrique de Michel Renouvin prise par les services de police de Montpellier en 1942, ADH, 796 W 41.

Né en novembre 1941 de la fusion des groupes Liberté et Libération nationale, Combat se distingue par sa volonté de devenir rapidement un réseau très organisé. Fort de l'expérience acquise depuis l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940, il devient le mouvement non communiste le plus actif dans la zone sud.

Tout en commençant à créer un journal diffusé sous le manteau, les différents responsables se structurent dans toutes les régions. Six entités (baptisées R1, R2...) naissent de ce premier effort. La région de Montpellier (R3) est dirigée par Pierre-Henri Teitgen puis René Courtin. Ces deux professeurs de la Faculté de droit de la principale ville du Languedoc, à l'instar des autres responsables régionaux, entendent agir dans trois directions. En premier lieu, ils recrutent des agents pour diffuser des messages politiques dans les administrations et les entreprises. Ensuite, ils fabriquent des faux-papiers, cherchent des financements... Enfin, les cadres forment des agents pour en découdre. Les Groupes francs, l'Armée secrète, les maquis sont les bras armés d'un réseau qui subit de lourdes pertes durant la guerre. Les autorités de Vichy s'aperçoivent très vite du rôle de Combat. Une traque permanente est ordonnée dans tout le pays.

Nous en avons un bon exemple dans le rapport du 10 mai 1942 adressé par le préfet au ministre de l'Intérieur. Il l'informe que trente-deux perquisitions viennent d'avoir lieu à Montpellier et dans ses environs. Parmi les personnes particulièrement visées, Jacques Renouvin, avocat à la Cour de Paris, réfugié à Montpellier, considéré

comme le chef régional du mouvement Combat. Dans son portrait, l'auteur du rapport signale qu'il est « actuellement en fuite ». Chargé de coordonner à l'échelle nationale les Groupes francs, c'est-à-dire des équipes d'action immédiatement opérationnelles, Renouvin tombe dans un piège tendu par la Gestapo le 29 janvier 1943 à Brives alors qu'il se rend à Périgueux pour inspecter une unité en formation. Longuement torturé dans la prison de Fresnes, déporté à Mauthausen, il y meurt d'épuisement. Son neveu, Michel Renouvin, étudiant en médecine à Montpellier, agit en parallèle dans les milieux universitaires. Comme sa photographie l'atteste, il est capturé dans notre région. On peut supposer que sa blessure à l'œil a été faite lors de son arrestation ou durant son interrogatoire. S'échappant de la prison, il évite une déportation synonyme de mort pour la plupart des captifs.

## **Quatre engagements en résistance : Joseph Lanet, Francis Jouvin, René Poitevin et Laurent Duviols**

### **Documents 4 à 7**

4 - Portrait de Joseph Lanet (1912-1974), 1944, ADH, 177 J 1.

5 - Portrait de Francis Jouvin (1918-2010), 1938, ADH, 220 J 38.

6 - Portrait de René Poitevin (1911-1972), 1944, ADH, 189 J 4.

7 - Portrait de Laurent Duviols (1898-1944), 1943, ADH, 128 PRI 2.

Quatre résistants héraultais, dont les Archives départementales détiennent les archives personnelles, témoignent particulièrement de ce que représente un engagement dans la Résistance, qui contraint souvent à une vie clandestine. Ils illustrent également la forte implication des résistants dans la structuration des mouvements et réseaux.

**Joseph Lanet**, assureur à Béziers, participe en février 1942, avec l'avocat Pierre Malafosse, à l'organisation de la Résistance dans le Biterrois. Intégré au mouvement Combat, il organise et structure l'Armée secrète (AS), devenant en 1943 chef de la sous-région de Béziers, Sète, Saint-Pons, Bédarieux, Narbonne. En 1944, il exerce les fonctions de chef départemental de l'AS et dirige les Mouvements unis de la Résistance (MUR) pour l'Hérault. A la Libération de Béziers, en août 1944, il est membre du Comité de Libération et participe au rétablissement de la légalité républicaine.

**Francis Jouvin**, alias « Capitaine Cabrol », est l'un des adjoints de Joseph Lanet. Ce jeune sous-officier de l'Armée de l'air, entré dans la Résistance en mars 1943 à Béziers, est chargé trois mois plus tard de constituer et de former des équipes spécialisées dans les sabotages de voies ferrées et de lignes électriques, réunies au sein des Corps francs du Biterrois. En janvier 1944, Francis Jouvin devient responsable départemental du Plan vert, puis responsable des secteurs FFI de Béziers et Bédarieux. C'est à ce titre qu'il assure la destitution de la municipalité nommée par Vichy lors de la Libération de Béziers, le 22 août 1944.

**René Poitevin**, prisonnier de guerre évadé, prend contact avec le mouvement de Résistance « Franc-Tireur » (FT) à Lyon en septembre 1942. Il organise une chaîne d'évasion de prisonniers de guerre de l'est de la France jusqu'à l'Espagne. En 1943, René Poitevin est nommé chef régional FT pour le Languedoc-Roussillon. En août 1943, il est nommé chef régional des Groupes Francs et du service des faux-papiers des MUR. Il assure de nombreuses missions de sabotage et d'enlèvement d'armes au profit des maquis de l'Hérault. Arrêté le 10 janvier 1944 par la Milice et la Gestapo de Montpellier, René Poitevin est sévèrement torturé, puis condamné à mort. Après une évasion miraculeuse dans la Drôme en février 1944, il reprend le combat au sein des FFI et participe à la Libération de Tournon-sur-Rhône (Ardèche) le 19 août 1944. René Poitevin est Compagnon de la Libération.

**Laurent Duviols**, sténo-dactylo à Montpellier, entre dans la Résistance en 1941 et devient l'adjoint de René Poitevin (1943-1944). Arrêté le 14 février 1944 à Montpellier, Laurent Duviols est interné jusqu'au 26 avril 1944, puis déporté au camp d'Auschwitz (il fait partie du « Convoi des tatoués » du 27 avril 1944), et ensuite à Buchenwald. Il décède le 13 décembre 1944 au commando d'Halberstadt-Zwieberge (Langenstein).

## **Des communistes en première ligne**

### **Document 8**

8 – Document de douze pages évoquant la situation politique locale de Millau, saisi lors d'une perquisition effectuée chez Claude Bessière, militant communiste, le 25 mars 1944, ADH, 796 W 40

Les communistes s'engagent en grand nombre dans la Résistance, essentiellement après l'attaque allemande contre l'URSS le 22 juin 1941. Ils s'investissent notamment dans les maquis, les opérations armées et la propagande. La répression à leur encontre est particulièrement virulente. Beaucoup sont arrêtés, déportés et exécutés, au point que le discours communiste après la Libération glorifie le mouvement comme le « Parti des 75 000 fusillés ».

Les procédures politiques et judiciaires entamées durant l'Occupation ont permis la saisie de nombreux documents qui nous renseignent sur l'activité de ces militants. L'arrestation de Claude Bessière, un réparateur et vendeur de vélos et motos, à Millau, le 25 mars 1944 et livré à la Gestapo de Montpellier a entraîné la saisie d'un petit ensemble de documents manuscrits. On y trouve notamment une analyse ou un rapport politique sur l'état des esprits en Aveyron à quelques mois de la Libération. Elle permet de percevoir les rapports parfois conflictuels qui peuvent exister avec des personnes désignées comme contre-révolutionnaires, ce qui laisse présager les difficultés de l'épuration. Les relations entre les différentes composantes de la Résistance nourrissent également ce document, aussi bien politiquement (les « gaullistes » et les membres de la SFIO) que socialement (les « bourgeois » et les « prolétaires »). Il nous donne aussi divers renseignements sur les rapports entre les groupes de la mouvance communiste : le Parti, les Francs-Tireurs Partisans (FTP), son bras armé, et le Front National – rien à voir avec le parti créé par Jean-Marie Le Pen en 1972, il s'agit d'une organisation résistante dominée par les communistes mais ouverte aux autres tendances politiques. On perçoit aussi les conditions concrètes des rencontres, les besoins matériels pour le montage d'une opération



concrète de sabotage et l'explication de son échec. On y remarque enfin jusque dans le titre un embryon de système de codage – les noms de lieux sont remplacés par des numéros, destiné à compliquer la tâche des autorités allemandes ou vichystes qui réussiraient à s'emparer du document. De fait, la crainte de l'arrestation est évidente, l'auteur se félicite ainsi que, localement, « le PC soit en bonne mains, et surtout en mains méconnues du public et de la police ».

## **La communication au service de la Résistance**

### **Documents 9 à 12**

9 et 10 - Deux exemples de journaux clandestins imprimés dans l'Hérault : *Le Travailleur du Languedoc*, numéro du 1<sup>er</sup> mai 1942, et *La Voix de la Patrie*, numéro du 14 juillet 1943, ADH, 1000 W 224 et 1000 W 212.

11 - Poste de radio clandestin, Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez, Christophe Cordier fotogr.,

12 – Papillons ou petits tracts collés sur divers supports (murs, panneaux de bois..), non daté, ADH, 1000 W 225.

La communication est au cœur de toutes les activités de la Résistance. Il s'agit parfois d'une communication interne : entre individus ou entités partageant le même objectif de libération du territoire, entre membres d'un même réseau, de diverses organisations, entre ces dernières et la France Libre établie à Londres ou les responsables alliés.

Il s'agit de se reconnaître ou de se concerter pour préparer, organiser des actions de renseignement, des opérations armées ou l'évasion d'individus, par exemple. Dans ces divers cas de figure, la communication se fait la plus secrète possible afin d'éviter la répression des autorités vichystes ou allemandes. Pour déjouer cette menace, elle prend parfois des formes non verbales (objets symboliques, signaux, etc.), notamment pour les signes de reconnaissance. Lorsqu'elle nécessite le recours au langage, elle est alors souvent cryptée, recourant par exemple aux pseudonymes à la place des patronymes officiels. Pour laisser le moins de trace possible, cette communication est autant que possible orale. Les procédures policières et judiciaires de l'époque, les témoignages ultérieurs sont les principales sources relatives à ces pratiques évanescences.

L'écrit reste néanmoins indispensable à la communication au sein de la résistance. Là aussi, le recours au cryptage est fréquent. Il est indispensable lorsque l'information est transmise par le biais des médias grands publics, journaux ou chaînes de radio étrangères, à l'instar des « sanglots longs des violons de l'automne » annonçant le débarquement sur la BBC. La communication est également une nécessité dans une guerre idéologique où il faut gagner le cœur des populations. Dans ce cas, si la préparation est clandestine, le but est de diffuser le plus largement des écrits, graffitis, rédigés sur des supports divers allant du papillon au journal imprimé en passant par les textes manuscrits. Le message transmis est alors explicite. La diffusion s'opère par toutes sortes de moyens : dépôts, souvent nocturnes, dans les lieux publics, distribution dans les boîtes aux lettres, etc.,

## Les actions secrètes conduites par des « héros anonymes » : René Drap

### Documents 13 et 14

13 - Photographie de René Drap, collection Dominique Soulier.

14 - Photographie de la chevalière de René Drap, collection Dominique Soulier.

Originaire de Pignan, René Drap est décédé à Teyran en 2002. En 1941, alors qu'il vient d'avoir 21 ans, Drap s'engage dans la France libre. Caporal à Alger, il participe à la campagne de Tunisie dans un bataillon de Transmission. Dans le cadre de la préparation du Débarquement en France, l'État-major du général Eisenhower imagina en mars 1943 de créer un plan baptisé « Sussex ». Sous la direction des services secrets britanniques du MI6 (Military Intelligence, section 6), américains de l'OSS (Office of Strategic Services) et français du BCRA (Bureau central de renseignements et d'action), 120 hommes et femmes français sont recrutés pour exécuter un plan audacieux qui vise à parachuter dès le début de février 1944 et jusqu'à la libération complète de la France des équipes de deux agents en civil (un observateur et un radio) derrière les lignes ennemies. Leur mission : s'infiltrer et renseigner en permanence l'État-major allié.

D'octobre 1943 à avril 1944, le sous-lieutenant René Drap se forme à Londres au sein du BCRA. Le 25 mai 1944, il quitte la capitale anglaise avec le lieutenant Perthuis pour être parachuté à Étampes, à environ une cinquantaine de kilomètres de Paris. Louis Moreau, le responsable du mouvement Libération-Nord dans cette ville, réceptionne cette équipe désignée comme la « Mission Diane ». Avec leur poste émetteur, ils renseignent les Alliés sur les mouvements des troupes allemandes jusqu'au 20 août 1944.

À son épouse qui l'interrogeait sur son engagement durant cette période, René Drap avait répondu de manière très évasive : « J'étais là à ce moment-là ». Il mourut sans jamais révéler à sa famille son rôle durant cette période troublée de notre histoire. Plus tard, retrouvant des effets personnels dans un grenier, ses enfants intrigués ont retracé son parcours. Récemment une grande exposition a eu lieu au musée de l'Armée, aux Invalides à Paris. Intitulée « Guerres secrètes », elle offrait un large panorama historique des méthodes des services secrets, du Second Empire à l'effondrement du système soviétique. René Drap a été à l'honneur. Un objet emblématique lui appartenant a été exposé. Il s'agit d'une chevalière à chaton, destinée à cacher une pilule de cyanure à prendre en cas de capture par l'ennemi nazi. Au péril de leurs vies, les agents secrets engagés dans le plan Sussex ont mené une guerre secrète pour sauver notre pays bien décrite dans l'ouvrage de Dominique Soulier : *Le plan Sussex, opération ultra-secrète américano-franco-britannique, 1943-1944* (Editions, Histoire et Collections, 2013).

## **Louis Hugon, un homme de conviction, de courage et de droiture (1905-1991)**

### **Document 15**

15 - Photographie de Jean-Louis Hugon, collection particulière.

Louis Hugon naît le 25 décembre 1905 à Alès au sein d'une famille cévenole convertie au protestantisme depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. De ses ancêtres, il tient l'esprit de résistance spirituelle et la liberté intellectuelle face à l'oppression. Après ses études secondaires, Louis Hugon entre à l'école d'hydrographie de la marine marchande, obtient son brevet de capitaine au long cours en 1934 et navigue sur les lignes d'Amérique du Sud, de la cote Africaine et de la Corse. En 1936, il est reçu pilote du port de Sète. Dès son admission à la station de pilotage il est sollicité par les Services de Renseignements de la Marine pour détecter et identifier les agents allemands qui, profitant de l'afflux des réfugiés espagnols espionnent les sites portuaires du littoral méditerranéen. En août 1939, il est appelé à Toulon où il prend le commandement du mouilleur de mines Samson et de la division des mouilleurs de mines pour la Méditerranée. En décembre, il part en mission pour le service de contre-espionnage en Syrie et au Liban. Le 29 mai 1940, le mouilleur de mines saute sur une mine à l'entrée du golfe de Fos et Louis Hugon est porté disparu pendant 48 heures. Sa conduite exemplaire lors de ce naufrage lui vaut l'attribution de la Croix de guerre avec étoile de bronze.

Démobilisé après l'armistice, Louis Hugon réintègre le service de pilotage du port de Sète et s'engage aussitôt au sein de la Résistance qui commence à s'organiser de façon spontanée. Il établit à la demande du pasteur Balfet et avec l'aide de nombreuses personnes de la ville et de la région un réseau d'évasion vers l'Espagne. De nombreux juifs, des opposants allemands sont ainsi évacués de même que des Français ralliant les Forces Françaises Libres. En 1941, il intègre le réseau Mithridate dont il est agent de renseignements. Ses fonctions de pilote, sa connaissance des mines et des côtes méditerranéennes lui permettent d'être un agent de première importance pour la surveillance des installations de défense côtières allemandes depuis les Bouches-du-Rhône jusqu'à Port-Vendres. Tous les renseignements collectés sont transmis au BCRA à Londres.

Il participe aussi à la mission « Schoonner » qui consiste à empêcher le sabotage du port de Sète par les troupes allemandes au moment de la Libération en 1944. Lors de cette mission, il met en œuvre un dispositif destiné à protéger les installations portuaires, à neutraliser les systèmes de mise à feu mis en place par les Allemands sur les quais et sur les ponts de la ville. En parallèle, il prépare la Libération et constitue à Frontignan un corps Franc FFI (le groupe Samson). Dès le départ des Allemands, Louis Hugon participe à la mise en place du comité local de Libération, destitue le maire nommé par Vichy et réintègre dans ses fonctions l'ancien maire de Sète. Nommé Commandant du Secteur maritime, il s'emploie à la remise en état des abords du port de Sète en dirigeant les opérations de déminage. Une fois démobilisé, Louis Hugon, retrouve ses fonctions de pilote du port. Pour son action, il est promu dans l'ordre de la Légion d'honneur, reçoit la médaille de la Résistance, la Croix de guerre avec Palme, la Croix des Combattants volontaires de la Résistance et fait l'objet d'une citation à l'ordre de l'armée signée par le général de Gaulle.

## René Gosse : l'engagement d'un scientifique

### Documents 16 à 18

16 – Attestation de l'engagement de René et Jean Gosse dans la Résistance grenobloise délivrée par le colonel Buckmaster, 15 mai 1945, Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, Fonds Michel Jamet

17 – Attestation d'appartenance de René Gosse aux Forces françaises combattantes (FFC) au sein du réseau Marco Polo, 22 janvier 1947, Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, Fonds Michel Jamet

18 – Copie du rapport de gendarmerie du 22 décembre 1943 sur la découverte des corps de Jean et René Gosse, 5 décembre 1944, Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, Fonds Michel Jamet

René Gosse est né le 16 août 1883 à Clermont-l'Hérault. Après de brillantes études au collège de Clermont l'Hérault, puis en classe préparatoire à Nîmes et enfin à l'ENS (Ecole normale supérieure), il devient professeur de mathématiques en classe préparatoire. En 1927, il est nommé Doyen de la faculté des sciences de Grenoble. Dès le temps de ses études, R. Gosse est un homme engagé : membre de la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière) en 1905, rédacteur d'une motion pour le congrès de Tours en 1920, élu conseiller municipal à Grenoble en 1929 sur la liste radical socialiste, il participe à la manifestation antifasciste du 12 février 1934, et condamne publiquement l'accord de Munich en 1938. René Gosse dès le 18 juin 1940 se range du côté de la Résistance. Il est un auditeur assidu de la BBC Son domicile, la « villa Berengère » devient très vite un refuge pour tous ceux qui fuient le nouveau régime : soldats français ou étrangers cherchant à rallier l'Angleterre, juifs menacés par les mesures antijuives de Vichy...

Dans les premiers mois de l'Occupation, il est tout de suite actif : il organise un service de renseignement. A la rentrée universitaire de 1940, il déclare aux élèves et au personnel de l'institut polytechnique : « Vos aînés ont choisi librement leur carrière, mais à vous une seule passion s'impose : la libération de la France ! ». Le 6 décembre 1940, il est relevé de ses fonctions de Doyen et de Directeur de l'Institut. Redevenu simple professeur, il refuse de prêter serment de fidélité au Maréchal Pétain fin 1941. En 1942, il rejoint le réseau Marco Polo puis le réseau Jade-Amicol. Il s'impose comme un des chefs de la Résistance dans la région de Grenoble. Il joue un rôle décisif dans l'organisation des premiers maquis. En 1943, il participe à la création des MUR (Mouvements unis de la Résistance) de l'Isère. En septembre 1943, les Allemands occupent la région de Grenoble. La situation de René Gosse devient périlleuse mais il refuse de s'éloigner. Le 21 décembre 1943, deux hommes en civil se présentent au domicile des Gosse. L'un se réclame de la police allemande, l'autre est un membre de la Milice. René Gosse est emmené. Au même moment, son fils Jean, lui aussi résistant, est arrêté à son domicile. Le lendemain matin, les corps de René et de Jean sont découverts sur le bord de la route près du village de Saint-Ismier.

## Les femmes résistantes, discrètes mais engagées

### Documents 19 et 20

19 - Photographies de résistantes, extraites des fiches de retour de déportation, 1945, ADH, 13 W 182

20 - Photographie de Simone Demangel, extraite de sa carte de combattant volontaire de la Résistance, non datée, collection particulière

Marie-Jeanne, Catherine, Jeanne, Madeleine, Viviane, Elise, Paulette, Joséphine, Antoinette, Odette, Marie-Berthe, Claude, Simone, Anna, Suzanne, Marguerite, Yvonne, Carmen, Thérèse, Andrée, Pauline... Impossible d'évoquer toutes les femmes résistantes héraultaises.

Beaucoup de femmes se sont engagées dans la Résistance. Leurs profils sont variés. Il n'existe pas de résistante-type. Femmes médecins, prostituées, institutrices, ménagères, ouvrières, serveuses, employées de mairie et de préfecture, couturières ou étudiantes, jeunes ou moins jeunes, mères ou non, toutes ont apporté leur contribution, quitte à en payer le prix fort. Elles ont accompli de multiples fonctions : agents de liaison et de renseignement, hébergement de résistants en fuite, recrutement pour les maquis, distribution de tracts et de journaux, transport et caches d'armes et d'explosifs, ravitaillement, fourniture de faux papiers, assistance sociale auprès des victimes de la répression et de leurs familles, organisation de réunions clandestines et de filières d'évasion. Elles ont pleinement participé à soutenir l'action menée par les hommes, souvent leurs maris, leurs frères ou leurs fils, et ont été les chevilles ouvrières des réseaux. Toutes ces femmes ont fait preuve d'une réelle conscience civique et politique malgré leur condition. A l'égal des hommes, elles ont affronté de multiples risques et subi la violence de la répression, les arrestations, les fuites, la torture, la déportation. Si certaines ont bénéficié de la reconnaissance nationale, leur discrétion reste leur dénominateur commun.

Parmi elles, Simone Demangel, née en 1903, l'une des grandes figures de la Résistance héraultaise. Le projet de citation de son dossier de proposition pour la Médaille de la Résistance résume son parcours : « Magnifique exemple de patriotisme, de courage et d'esprit d'initiative. Entrée dans la Résistance dès la signature de l'armistice, a déployé toute son activité, au cours des années suivantes, pour l'hébergement des parachutistes, la garde de dépôts d'explosifs, l'aide aux Israélites et aux familles de Déportés et Fusillés. A organisé le Service Social de la Résistance (zone sud). Arrêtée à différentes reprises par la Gestapo et la police de Vichy, recherchée activement, a poursuivi sa tâche malgré toutes les embûches. A contribué également à la Libération de Montpellier et n'a pas cessé, depuis lors, de se dévouer en toutes circonstances ». Simone Demangel assure les liaisons entre Montpellier et Lyon. Puis, recherchée par la Gestapo, elle gagne le maquis Léon cantonné dans la région de Clermont-l'Hérault. Elle a également eu en charge l'organisation de l'AFAT (formation féminine de l'armée de terre) de la XVI<sup>e</sup> région.

## **Dans les bureaux de l'Administration**

### **Document 21**

21 – Lettre adressée par Camille Ernst, secrétaire général de la préfecture au sous-préfet de Béziers par laquelle il demande l'exemption de mesures de regroupement en faveur de deux familles israélites, 12 octobre 1942, ADH 12 W 7.

L'Administration est chargée de faire appliquer les lois et les ordres donnés par Vichy. Cependant, des fonctionnaires ont contourné délibérément l'obligation d'obéissance, s'organisant, seuls ou en réseau, pour faire échouer discrètement les opérations qu'ils étaient censés mener. Prévenir la Résistance d'une opération de police, falsifier les pièces d'identité, fabriquer de fausses cartes d'alimentation, livrer des renseignements confidentiels, égarer des dossiers...tout est fait pour embrouiller et freiner. Quelques-uns appartiennent au NAP (noyautage des administrations publiques), une organisation de résistance structurée, hiérarchisée et opérationnelle, qui a pour mission de lutter contre Vichy au sein même de l'appareil d'Etat. D'autres n'appartiennent pas à une organisation, ils ou elles sont secrétaires, postiers, agents publics, placés là où se trouvent les sources de renseignements importants. Dans une loyauté de façade au régime de Vichy, pour rester en poste et avoir les informations, ils œuvrent dans leur terrain d'opérations qu'est leur bureau. Un certain nombre de préfets ont été accusés par les Allemands d'avoir été complices de réfractaires du STO et d'avoir entretenu des rapports avec la Résistance ou mené, d'une façon ou d'une autre, des actions directes : l'un des plus célèbres, Jean Moulin mais aussi 42 préfets, sous-préfets et secrétaires généraux ont été arrêtés et certains déportés. Dans une ville marquée par le pétainisme, le préfet de région, Alfred Hontebeyrie et le préfet délégué de l'Hérault, Jean Benedetti utilisent tous les moyens pour réduire l'application des mesures les plus persécutrices. Hontebeyrie, soupçonné d'appartenir au NAP et d'entretenir des rapports avec la Résistance, n'échappe pas à l'arrestation en mai 1944 et à la déportation en Allemagne. Camille Ernst, secrétaire général de la préfecture, adjoint direct du préfet depuis 1940, est également un suspect. Lors des premières mesures d'internement prises à l'encontre des Juifs du département, il profite de sa position pour que la police ne donne pas suite aux instructions, et pour que les responsables des organisations juives soient prévenus des rafles et des arrestations. Il facilite la libération d'enfants juifs emprisonnés dans les camps et attribue de fausses cartes d'identité. Son action le conduit lui aussi à la déportation en Allemagne, en juillet 1944.

## **Le combat de Douch, 10 septembre 1943**

### **Document 22**

22 - Communication téléphonique des Renseignements généraux de Montpellier à propos des incidents entre soldats allemands et « réfractaires » dans le hameau de Douch, situé dans la commune de Rosis, 11 septembre 1943, ADH, 796 W 22.

L'histoire du maquis Bir-Hakeim est associée à celle de son chef historique, Jean Capel dit « Commandant Barot ». Membre de Combat, il fait la connaissance du commandant Rigal, chef de l'Armée secrète de Toulouse lors de l'été 1942. Dès le mois de septembre, ils décident de créer avec l'aide de M. Coucy, instituteur à



Montpellier, un maquis école dans le but de former de jeunes combattants et de les préparer pour la libération à venir. Le maréchal des logis Christian de Roquemaurel en devient le chef instructeur et l'intendant. D'abord installé près de Villefranche-de-Rouergue dans l'Aveyron qu'il quitte dès que la position n'est plus sûre, le groupe rejoint le 25 août 1943 le hameau de Douch, à environ 20 km de Lamalou-les-Bains, d'où est originaire Capel. Le maquis, fort d'une cinquantaine de réfractaires, s'installe sur le plateau de Douch, commune de Rosis.

Tôt le matin du 10 septembre 1943, il est attaqué par deux compagnies allemandes en poste à Béziers. Arrivées par la route de Lamalou-les-Bains, elles cernent le camp sans éveiller l'attention des guetteurs. Réagissant très vite, Christian de Roquemaurel réalise que l'encercllement du camp est incomplet et laisse une sortie possible vers le Nord. En effet, la colonne allemande chargée d'occuper ce secteur s'est perdue dans l'épais brouillard régnant ce matin-là. Christian de Roquemaurel rejoint ses hommes sur le flanc nord par un chemin reconnu quelques jours plus tôt. Il constitue pour le groupe le moyen de s'extraire de l'attaque. Malheureusement, lors du repli, deux maquisards, Jean-Marie Alex et Jules Alphonse Landrieux, sont abattus dans le dos. Quatre maquisards, blessés lors de l'attaque, sont faits prisonniers. Ils seront fusillés le 11 novembre 1943 à Toulouse.

A la mi-mars 1944, le maquis, fort de plus d'une centaine d'hommes, est transféré en basse Lozère, où Barot essaie de fédérer les différents maquis. De plus en plus sous pression ennemie, Bir-Hakeim arrive au village de La Parade le 27 mai 1944. Le lendemain, il y subit une attaque féroce au cours de laquelle le commandant Barot, avec 34 autres maquisards, trouve la mort. 27 sont faits prisonniers puis fusillés. Le 26 août 1944, il participe à la libération de Montpellier. Comme tous les FFI, il est amalgamé à l'Armée française de Libération et participe aux combats jusqu'à la fin de la guerre. Le maquis est reconnu unité combattante du 10 septembre 1943 au 25 août 1944.

## **Espagnols et Polonais engagés dans la Résistance héraultaise**

### **Documents 23 et 24**

23 - Liste nominative des membres du groupe des volontaires espagnols, 10 juillet 1944, ADH, 220 J 11.

24 - Portrait du lieutenant polonais Stéphane, mars 1945, ADH, 220 J 50.

Dans l'Hérault, l'engagement actif dans la Résistance est aussi le fait d'étrangers, qui ayant déjà lutté contre le nazisme et le fascisme, poursuivent leur engagement dans les rangs de la Résistance française, et plus spécifiquement locale. Deux exemples permettent d'illustrer cette forme d'engagement particulier. Il s'agit tout d'abord d'une unité d'anciens combattants républicains espagnols de la Guerre d'Espagne, réfugiés en France depuis 1939. En mai 1944, Francis Jouvin, alias « Capitaine Cabrol » forme à Béziers un groupe de résistants, essentiellement constitué d'anciens soldats républicains espagnols anarchistes, militants de la Confédération nationale du Travail (CNT). Le groupe n° 26 des volontaires espagnols, réunissant 21 hommes âgés de 22 à 51 ans sous la conduite du sergent Pedro Buisan, participe activement aux combats de la Libération de Béziers en août 1944, au sein du

Groupe Cabrol. Pour la plupart d'entre eux, la lutte contre le nazisme sur le sol héraultais est la poursuite cohérente d'un parcours de combattant engagé depuis les années 1930.

La seconde unité du Groupe Cabrol témoignant d'un engagement international dans les rangs de la Résistance française est formée par « L'équipe des Polonais ». En juin et juillet 1944, Francis Jouvin fait évader de l'Organisation Todt à Bédarieux, grâce à des complicités, le lieutenant Stéphane, officier polonais et treize de ses camarades polonais et russes. Il les fait rejoindre au Bousquet d'Orb les Forces françaises de l'Intérieur du Maquis Bertrand. En juillet et août, « L'équipe des Polonais » participe activement, les armes à la main, aux opérations de harcèlement et de guérilla menées par le maquis héraultais. Le 2 août 1944, le lieutenant Stéphane et ses hommes, sous la conduite de Francis Jouvin, neutralisent notamment le tunnel ferroviaire de Faugères, évitant le bombardement aérien de la gare de triage de Bédarieux qui était initialement envisagé par les Alliés. Par cette action d'éclat, le lieutenant Stéphane gagne la Croix de guerre à l'automne 1944. En mars 1945, il rejoint l'URSS avec ses hommes via Marseille.

## **Prendre le maquis : un engagement à haut risque**

### **Documents 25 et 26**

25 - Rapport des services des Renseignements généraux sur les maquis de l'Hérault (arrondissements de Montpellier et Lodève), 30 juin 1944, ADH, 1622 W 5

26 – Carte des maquis de l'Hérault, in *Les chemins de la mémoire : 18 juin 1940-26 août 1944. Le tribut de l'Hérault à sa libération*, Montpellier, s.d., ADH, BRA 9822

Le maquis est un mot d'origine corse qui désigne un lieu où la végétation est dense au point d'en faire un territoire peu accessible à l'homme. Il désigne par extension un rassemblement d'hommes vivants dans l'illégalité, la clandestinité.

Les maquis de l'Hérault se situent pour la plupart dans des espaces ruraux à faible densité humaine (moins de 20 habitants au km<sup>2</sup>), couverts de garrigues ou forêts qui permettent à la fois une surveillance des accès (position dominante) ainsi que la possibilité de parachutages d'armes, vivres ou tracts, sur des terrains assez plats à proximité. Les maquis aux environs de Clermont-l'Hérault et Ganges, par exemple, sont situés à des endroits stratégiques permettant un contrôle des routes à proximité et une liaison avec les autres maquis situés dans les Cévennes. Les maquis se développent à partir de l'invasion de la zone libre par l'armée allemande le 11 novembre 1942 et surtout après l'instauration du Service du Travail Obligatoire en février 1943. Les réfractaires à cette loi, considérés comme des déserteurs et des traîtres se réfugient alors dans les maquis, s'engageant aux côtés des résistants de la première heure, de réfugiés espagnols combattant pour la liberté et ouvriers ne souhaitant pas travailler pour l'ennemi.

Les activités des maquis se concentrent autour de deux types de missions :

- les missions opérationnelles (distribution de tracts, renseignements sur les activités de l'ennemi, sabotages, attentats, enlèvements, falsification de papiers d'identité...)
- les missions de ravitaillement (collectes de fonds, de vêtements, chaussures, couvertures, vols de cartes de ravitaillement, d'essence, de véhicules...)

Leurs actions ont pour objectif, à partir de 1944, de préparer la Libération de la France et, à partir du 6 juin, d'empêcher les troupes allemandes de remonter vers le nord après le débarquement de Normandie.

Les maquis clandestins dans l'Hérault ont subi, à l'instar du maquis Bir-Hakeim, des répressions sanglantes. Allemands et Français qui soutiennent le gouvernement de Vichy sont des ennemis dangereux : agents de police, des renseignements généraux et de la Milice dont la mission consiste, avec souvent l'aide de complicités intérieures, à l'identification, la capture, l'emprisonnement et l'exécution des maquisards.

## **Le maquis d'antifascistes allemands des Cévennes**

### **Document 27**

27 - Défilé de la Brigade Montaigne à Nîmes le 4 septembre 1944, Francis Chirat photograph., collection particulière

Le parti communiste allemand, le KPD (Kommunistische Partei Deutschlands), est créé au lendemain de la Première Guerre mondiale. Il connaît pendant l'entre-deux guerres un essor important. C'est une période de violents et nombreux affrontements entre militants communistes et nazis. Lors de l'accession d'Hitler au pouvoir, les opposants politiques sont les premières victimes de la répression. L'incendie du Reichstag, dans la nuit du 27 au 28 février 1933, sert de prétexte pour interdire le parti communiste. Ses élus et ses militants font l'objet d'une forte répression. De nombreux militants sont emprisonnés dans les premiers camps de concentration, comme Oranienburg, édifié en février 1933, ou Dachau en mars.

A partir de 1933, beaucoup prennent le chemin de l'exil et certains trouvent refuge en France. Leur engagement antifasciste reste un choix politique marqué, qui les conduit à rejoindre en Espagne les Brigades Internationales dès la fin 1936 pour lutter contre les troupes du général Franco. C'est le parcours que vont emprunter bon nombre des maquisards allemands de la Brigade Montaigne, maquis des Cévennes composé pour l'essentiel d'une quarantaine d'antifascistes allemands et autrichiens.

Après la victoire de Franco, les brigadistes, comme les Espagnols en exil, sont expulsés vers le sud de la France. Le 3 septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne et les exilés allemands en France, bien qu'opposants au régime nazi, sont considérés comme des ennemis et pour certains enfermés dans les camps d'internement des Pyrénées. Des ressortissants allemands sont également envoyés en Lozère, astreints à résidence, ou internés au camp de Rieucros, près de Mende, à partir de février 1939. Certains se voient contraints de vivre dans la clandestinité.

Les Allemands exilés en France depuis les années trente ont réussi à organiser une résistance propre en fondant le TA (Travail allemand) permettant notamment d'infiltrer des Allemands antinazis au sein des Kommandantur par exemple et de recueillir des renseignements particulièrement importants pour la Résistance. Quand le sud de la France est à son tour occupé en novembre 1942, une direction du TA s'ouvre à Lyon à partir de janvier 1943 avec une antenne à Marseille de façon à structurer les réseaux déjà constitués. Si certains méconnaissent la langue française

et ne peuvent faire du renseignement, leur expérience militaire acquise en Espagne notamment peut se révéler très utile.

Otto Kühne, ancien député communiste et ancien des Brigades internationales, a constitué un maquis composé d'antifascistes allemands dans les Cévennes. François Rouan, dit Montaigne, lui aussi ancien des Brigades internationales, le rejoint. Ils fondent ensemble la « Brigade Montaigne », formée en grande majorité d'Allemands et d'Autrichiens, tous liés par leur engagement antifasciste. Malgré des coups durs, la Brigade Montaigne participera à la libération de Nîmes et sera représentée lors du défilé de la Libération du 4 septembre 1944 par plusieurs combattants comme Martin Kalb, Ernst Butzow, Andreas Volz ou encore Norbert Beisäcker.

### III. Témoignages

#### Ressources disponibles aux Archives départementales de l'Hérault et au Centre Régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation

- **André ALLEGRE.** *Enseignant appartenant au comité de résistance Amsterdam-Pleyel, participe à la création du maquis Jean Grandel dans l'arrière-pays héraultais.*

#### 4 AV 11 (document sonore)

12mn01 à 15mn10 : l'importance de l'appel du Général de Gaulle, son adhésion pour développer les actions du Front National de la résistance à Saint-Pons-de-Thomières – l'organisation de la distribution des tracts durant l'année 1944 : nom de code « carottes ».

- **Emilienne BRELAZ.** *Résistante : agent de liaison entre les résistants français et des Anglais*

#### 6 PRI 09 (document sonore)

Plage 3 : buraliste à Montpellier avec sa mère, elle expose son adhésion aux idées de de Gaulle, ses contacts avec des réfugiés anglais et son engagement comme agent de liaison « serva[nt] de boîte aux lettres »

Plage 4 : son activité d'agent de liaison entre la Résistance française et un Anglais – l'importance de sa rencontre avec Denise Mitrali, alias Denise, attachée au Service évasion (avril 1942)

Plage 7 : informations relatives à un réseau de renseignement anglais basé à Lyon – ses contacts avec cette organisation.

Plage 8 : organisation du réseau de renseignement – récit de l'arrestation puis de l'exécution de l'un des jeunes membres du réseau.

- **René CAMPO.** *Résistant, membre du réseau Brutus, en poste sur Montpellier et Toulouse essentiellement.*

#### **6 PRI 9 (document sonore)**

*Plage 24* : description d'une de ses missions : récupérer des émetteurs destinés à des membres d'un réseau [...], les circonstances particulières de son entrée dans le réseau « Lucas » devenu plus tard le réseau « Brutus ».

- **Fernand CHABERT.** *Arrêté le 25 octobre 1940, Chabert est accusé de reconstitution de ligues dissoutes, distribution de tracts, menées antinationales. Faute de preuves, il est relâché le 21 janvier 1941 après avoir été interné au camp de Rivel. Dès sa libération, il se met à la disposition du Front national et organise dans l'Hérault les premiers groupes armés de FTPF. Affecté au groupe Jean Robert et Vincent Faita.*

#### **4 AV 9 (document sonore)**

*33mn35 à 34mn53* : son entrée en résistance, dès la dissolution du PC – son arrestation (25 octobre 1940) pour impression et distribution de tracts.

*38mn47 à 41mn17* : élaboration de journaux clandestins faits à la main dans la centrale de Nîmes – présence d'une résistance clandestine au sein des prisons – maintien des contacts avec la résistance extérieure.

- **Lucien FESTOR.** *Agent de renseignement au sein du réseau Gallia, il signe son engagement le 1<sup>er</sup> avril 1943 et est affecté comme agent P1 au renseignement. Il quitte le réseau le 15 octobre 1944 pour intégrer la Direction générale des Services Spéciaux (DGSS) puis la Direction générale des Etudes et Recherches (DGER).*

#### **2027 W 59 (document audiovisuel)**

*18 mn 18 à 20 mn 22* : son affectation au service du Renseignement en janvier 1943 – l'histoire de la création du réseau Gallia (évocation de Lili Neveu) et signature de son engagement en avril 1943.

*27 mn 32 à 40 mn 06* : indication de son secteur géographique d'activité (de la rive gauche de la Durance à Barcelonnette) – explication des différents renseignements à recueillir et destinés aux services spéciaux anglais ou américains – le système de « contrôle » de ses renseignements par un autre réseau – détails sur le lieu d'échanges d'information du réseau – le recrutement de ses propres agents et sa prédilection pour les instituteurs – prise de renseignements sur les maquis sans jamais entrer en contact avec eux.

44 mn 02 à 44 mn 40 : les différentes techniques de transmission du courrier au sein du réseau – l'exemple de transmission via la fabrication de pain.

- **Gabrielle MAUZE-DUTRIEVOZ.** *Membre du Comité de Montpellier, Association nationale des anciens combattants. Engagée dans le Front national de la résistance pour la libération et l'indépendance de la France.*

#### **4 AV 10 (document sonore)**

2 mn 35 à 5 mn 30 : elle évoque ses missions d'agent de liaison, ses contacts avec des organisations de résistants, avec Jean Moulin, Aragon, Georges Marane...Transmission de documents, impressions de journaux, plus codage d'informations.

- **Yolande THEULE-BACQUET.** *Résistante au sein du réseau Cotre-Tramontane et agent de renseignement P1.*

#### **2027 W 87 (document audiovisuel)**

22mn45 à 36mn42 : L'entrée progressive dans la Résistance de Yolande Bacquet et de son père Ferdinand Theule (1942). Elle raconte comment son père était fiché comme « gaulliste dangereux » et qu'il était surveillé par les Allemands, qu'il écoutait Radio-Londres et qu'il fabriquait des tracts dans son magasin en 1942. Elle détaille son activité de distribution de tracts et du journal *Combat* dans les boîtes aux lettres.

47mn50 à 52mn31 : son intégration au réseau Cotre-Tramontane, son engagement comme agent de liaison et de renseignement, son rôle d'agent P1 : elle récupérait et transportait du courrier aux docks méridionaux de Béziers.



Dossier réalisé par les Archives départementales de l'Hérault

*Rédaction* : Martine Bourmaud, Ghislaine Bouchet, Julien Duvaux, Elisabeth Perrier, Philippe Secondy (Archives départementales de l'Hérault), Véronique Aguilera (élève conservateur de l'institut national du patrimoine), Laurent Sastre (Service éducatif du Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation Véran Cambon de Lavalette), Carine Lévêque (Service départemental de l'ONAC-VG), Françoise Couderc, professeur d'histoire-géographie (lycée René Gosse, Clermont-l'Hérault), Pierre Triomphe, professeur d'histoire-géographie (lycée Joffre, Montpellier)

*Recherches documentaires* : Françoise Couderc, Julien Duvaux, Elisabeth Perrier, Laurent Sastre, Philippe Secondy

*Photographies et reproductions numériques* : Christophe Cordier et atelier numérique des archives départementales de l'Hérault

Crédits photographiques : Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, Fonds Michel Jamet

*Coordination générale* : Ghislaine Bouchet, directrice des archives contemporaines et électroniques

Avec la participation du Comité d'organisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation (président Jean-Pierre Hugon)

Edité par le Conseil départemental de l'Hérault/Direction générale Archives et Mémoire

Mise en page et impression : atelier départemental des moyens graphiques, 2017

1<sup>ère</sup> de couverture du dossier : Jean Moulin assis à son bureau, dans les années 30, ADH 103 J 39

## **Rectorat Académie de Montpellier**

31 rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier cedex 2  
Tél : 04 67 91 47 00

Contacts :  
Samia Djedoui  
Rectorat de Montpellier  
DV3E-Division Vie Educative des Ecoles et des Etablissements  
Animation éducative des écoles et des établissements  
Tél : 04 67 91 48 92

## **Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation**

1, place de la Liberté  
34170 Castelnau-le-Lez  
Tél : 04 67 14 27 45  
[crhrd@cegetel.net](mailto:crhrd@cegetel.net)  
Site : <http://crhrd.e-monsite.com/>  
Page facebook : <https://www.facebook.com/museedelaresistancedemontpellier/>

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h/13h-17h  
Mercredi : 9h-12h 30/13h 30-17h

**Accueil du service éducatif** : lundi 9h-12h  
**Contact du service éducatif** : [laurent.sastre@ac-montpellier.fr](mailto:laurent.sastre@ac-montpellier.fr)  
Arrêt tram ligne 2 : Charles de Gaulle

## **Pierresvives-Domaine Départemental-Montpellier Archives départementales de l'Hérault**

907, rue du professeur Blayac  
34000 Montpellier  
Tél : 04 67 67 37 00  
Fax : 04 67 67 37 37  
<http://pierresvives.herault.fr/>  
dans la rubrique « Apprendre et se divertir » « le service éducatif »

Ouvert du mardi au vendredi : 10h-18h

**Accueil des groupes d'élèves** : sur rendez-vous  
**Contact** : 04 67 67 37 00  
Philippe Secondy : [psecondy@herault.fr](mailto:psecondy@herault.fr)

- **Tramway ligne 3** Direction Juvignac : arrêt Hôtel du département  
**Bus n°19** Direction Pierre de Coubertin : arrêt Lycée Léonard de Vinci

Ou

- **Tramway ligne 1** Direction Mosson : arrêt Halles de la Paillade

- **Rectorat de l'Académie de Montpellier**

31 rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier cedex 2  
Tél : 04 67 91 47 00

**Contacts** : Samia Djedoui  
DV3E- Division Vie Educative des Ecoles et des Etablissements  
Animation éducative  
04 67 91 48 92  
samia.djedoui@ac-montpellier.fr

- **Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation**

1, place de la Liberté  
34170 Castelnau-le-Lez  
Tél : 04 67 14 27 45  
crhrd@cegetel.net

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h/12h/13h-17h  
Mercredi : 9h-12h 30/13h 30-17h

**Accueil du service éducatif** : lundi 9h-12h  
**Contact du service éducatif** : laurent.sastre@ac-montpellier.fr  
Arrêt tram ligne 2 : Charles de Gaulle

- **pierresvives**  
**Domaine Départemental-Montpellier**  
**Archives départementales de l'Hérault**

907, rue du Professeur Blayac  
34080 Montpellier  
Tél : 04 67 67 37 00  
Fax : 04 67 67 37 37  
<http://pierresvives.herault.fr/>  
dans la rubrique « Apprendre et se divertir » « le service éducatif »

Ouvert du mardi au vendredi : 10h-18h

**Accueil des groupes d'élèves : sur rendez-vous**  
**Contact : 04 67 67 37 00**  
Philippe Secondy : psecondy@herault.fr

- **Tramway ligne 3** Direction Juvignac : arrêt Hôtel du département  
Bus N°19 Direction Pierre de Coubertin : arrêt Lycée Léonard de Vinci

Ou

- **Tramway ligne 1** Direction Mosson : arrêt Halles de la Paillade

